

# ÉDITION SPÉCIALE N°6 — 18 JUILLET 2023 — KALITIS

[Accueil](#) > [Campagnes](#) > [L'espace partenaires](#) > Édition spéciale N°6 - 18 Juillet 2023 - Kalitis



## Guillaume COCHE, directeur associé, Kalitis

Depuis 20 ans, Kalitis accompagne les établissements de santé dans l'amélioration économique de leur activité : sur le volet PMSI, afin d'analyser le codage et améliorer les recettes et sur les analyses médico-économiques d'analyse des coûts de revient.

### Comment évolue l'activité de Kalitis ?

Au fil des réformes et des crises qui touchent le secteur de la santé, notre activité de base qui est le conseil médico-économique : analyse des données PMSI et du codage, plateforme Kalitab qui regroupe les données PMSI et financières anonymisées... se transforme peu à peu en une activité d'accompagnement global. La complexité des règles qui régissent l'activité des établissements de santé est telle que nos adhérents sont en demande de conseils « d'experts » sur leur secteur et sur les thématiques prioritaires, actuellement la réforme des autorisations et de financement.

Nous aidons nos adhérents à se positionner en décryptant les textes réglementaires, en produisant des analyses d'impact des réformes sur leurs activités, des référentiels pour les thématiques récurrentes, des simulations médico-économiques pour le développement de nouvelles offres... La plateforme Kalitab qui comprend les données de 130 établissements MCO privés (400 tous champs confondus avec SMR, HAD, PSY), est aussi un formidable outil d'aide à la décision, en ce qu'il permet aux établissements de santé d'accéder à des données PMSI et financières fiables pour se benchmarker.

Nous nous positionnons comme un centre de services et d'expertise partagée, menant ses propres recherches et s'appuyant sur son réseau de membres, qui interagissent via des groupes de travail, des webinaires, des mises en réseau, etc. Kalitis est pour beaucoup d'établissements l'interlocuteur privilégié en réponse à l'incertitude. Nous avons la volonté d'être pédagogues sur les réformes et de guider les établissements vers des actions concrètes et efficaces.

### Comment Kalitis accompagne-t-il les établissements MCO dans la tourmente de la réforme des autorisations ?

En ce qui concerne la réforme des autorisations, il s'agit d'une année charnière, en particulier pour le secteur MCO. Gérer les répercussions de cette réforme pour chacun de nos établissements membres est un vaste chantier que nous abordons sous plusieurs angles.

Dans un certain nombre d'autorisations, notamment la chirurgie en oncologie, la chirurgie bariatrique et la cardiologie interventionnelle, la gradation des soins entre en jeu, avec des seuils d'activité dont le calcul est devenu extrêmement technique. Les algorithmes de calcul de ces seuils étant très complexes, il faut veiller à ce que les établissements ne soient pas pénalisés par un codage incomplet ou inexact, au risque de perdre leur autorisation. Nous les assistons de manière très pragmatique sur le codage. Le PMSI doit refléter l'activité réelle de l'établissement.

Nous permettons également à nos adhérents un suivi mensuel via Kalitab de leur activité par rapport aux seuils, afin qu'ils puissent anticiper et agir si nécessaire : recruter des praticiens, coopérer avec d'autres établissements, ajuster leur stratégie de recrutement de patients et de praticiens, coder de façon exhaustive les actes, etc. Nous savons d'ores et déjà que pour ces trois activités, des établissements perdront une ou plusieurs autorisations. Si nous pouvons agir favorablement pour certains d'entre eux, nous aurons atteint nos objectifs.